



STONETECH® Revitalizer® Nettoyant et protecteur prêt à l'emploi

Fiche de données de sécurité

Selon le Federal Register / Vol. 89, No. 98 / lundi 20 mai 2024 / Règles et règlements et selon le règlement sur les produits dangereux (15 décembre 2022).

Date d'émission : 20/08/2025

Version : 1.0

SECTION 1 : IDENTIFICATION

1.1. Identifiant du produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : STONETECH® Revitalizer® Nettoyant et protecteur prêt à l'emploi

Synonymes : Revitalizer® Nettoyant et Protecteur RTU - Agrumes; Revitalizer® Nettoyant et Protecteur RTU - Pluie de printemps

1.2. Utilisation recommandée et restrictions d'utilisation

Utilisation de la substance/du mélange : Nettoyant pour pierre naturelle et carrelage

Restrictions d'utilisation : Aucune information supplémentaire disponible

1.3. Nom, adresse et téléphone de la partie responsable

Entreprise

LATICRETE International

1 Laticrete Park, N

Bethany, CT 06524

T (203)-393-0010

www.laticrete.com

Entreprise

LATICRETE Canada ULC

C.P. 129, Emeryville, Ontario, Canada

NOR-1A0

(833)-254-9255

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : En cas d'urgence chimique, appelez VelocityEHS de jour comme de nuit :

(800)255-3924 (Amérique du Nord)

(800)-099-0731 (Mexique)

+1 (813) 248-0585 (International - appels à frais virés acceptés)

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH-US/CA

Sensibilisation cutanée, catégorie 1A

H317

Dangereux pour le milieu aquatique, danger aigu, catégorie 2

H401

Dangereux pour le milieu aquatique, danger chronique, catégorie 3

H412

2.2. Éléments d'étiquette

Étiquetage SGH-US/CA

Pictogrammes de danger (SGH-US/CA) :



SGH07

Mention d'avertissement (SGH-US/CA) : Avertissement

Mentions de danger (SGH-US/CA)

: H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H401 - Toxique pour les organismes aquatiques.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence (SGH-US/CA)

: P261 - Éviter de respirer les brouillards, aérosols et vapeurs.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter des lunettes de protection, des vêtements de protection et des gants de protection.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau.

P321 - Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers soins sur cette étiquette).

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 - Éliminer le contenu et/ou le récipient avec un déchet dangereux ou spécial. point de collecte, conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et/ou internationales.

STONETECH® Revitalizer® Nettoyant et protecteur prêt à l'emploi

Fiche de données de sécurité

Selon le Federal Register / Vol. 89, No. 98 / lundi 20 mai 2024 / Règles et règlements et selon le règlement sur les produits dangereux (15 décembre 2022).

2.3 Dangers associés aux utilisations connues ou raisonnablement prévues

Si ce produit est utilisé dans des processus chimiques imprévisibles et n'est pas utilisé comme prévu ou raisonnable, les dangers énumérés dans la section 2.3 ne peuvent pas couvrir toutes les chimies. Par conséquent, une analyse des risques liés au procédé (ARP) ou une autre évaluation des risques pour des utilisations finales spécifiques supplémentaires doit être effectuée pour garantir que les risques sont parfaitement compris et que des mesures de sécurité adéquates sont en place. Voir la section 10 pour les informations pertinentes sur la réactivité et la stabilité.

2.4. Autres dangers

L'exposition peut aggraver les problèmes oculaires, cutanés ou respiratoires préexistants.

2.5 Toxicité aiguë inconnue (SGH-US/CA)

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

| Nom | Synonymes | Identifiant du produit | % * | Classification des ingrédients SGH |
|-----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|---------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tristyrylphénol éthoxylé | Tristyrylphénol éthoxylé | (N° CAS) Propriétaire | 1 - 5 | Toxicité aquatique aiguë 2, H401 Toxicité aquatique chronique 2, H411 |
| 2-pyridinethiol, 1-oxyde, sel de sodium (1:1) | Pyridine-2-thiol 1-oxyde, sel de sodium / 2-pyridinethiol, 1-oxyde, sel de sodium / 2-pyridinethiol, N-oxyde, sel de sodium / pyrithione de sodium / pyrithione de sodium / 2-pyridinethiol 1-oxyde de sodium / omadine de sodium / 2-mercaptopyridine N-oxyde sel de sodium / pyridinethiol, 1-oxyde, sel de sodium / pyridine-2-thiol-1-oxyde, sel de sodium / pyrithione, sel de sodium | (N° CAS) 3811-73-2 | 0,1 - 1 | Toxicité aiguë 4 (Oral), H302 Tox. aiguë 4 (cutané), H312 Tox. aiguë 4 (Inhalation), H332 Irritant pour la peau 2, H315 Irritant pour les yeux 2A, H319 Toxicité aquatique aiguë 1, H400 Toxicité aquatique chronique 1, H410 |
| 3(2H)-Isothiazolone, 2-méthyl- | 2-méthyl-3-isothiazolone / 3-isothiazolone, 2-méthyl- / 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one / 2-méthyl-4-isothiazoline-3-one / 2-méthyl-4-isothiazolone-3-one / Méthylisothiazolinone / Méthylisothiazolone / Méthyl-4-isothiazoline-3-one, 2- / MIT / 2-méthyl-2,3-dihydroisothiazol-3-one / 2-méthylisothiazol-3(2H)-one / 3(2H)-isothiazolone-3-one, 2-méthyl- / 2-méthylisothiazolin-3(2H)-one / N-méthyl-isothiazolone | (N° CAS) 2682-20-4 | < 0,01 | Toxicité aiguë 3 (Oral), H301 Tox. aiguë 3 (cutané), H311 Toxicité aiguë 2 (Inhalation), H330 Corrosion cutanée 1B, H314 Lésion oculaire. 1, H318 Sensibilité cutanée 1A, H317 STOT SE 3, H335 Toxicité aquatique aiguë 1, H400 Toxicité aquatique chronique 1, H410 |

Texte intégral des mentions H : voir section 16

*Les pourcentages sont indiqués en pourcentage poids par poids (p/p%). La concentration réelle des ingrédients est retenue comme secret commercial conformément au Règlement sur les produits dangereux (HPR) SOR/2022-272 et 29 CFR 1910.1200.

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des mesures de premiers secours

Généralités: Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. En cas de malaise, consultez un médecin (montrez-lui l'étiquette si possible).

Inhalation : Lorsque des symptômes apparaissent : sortez à l'air libre et ventilez la zone suspecte. Consultez un médecin si les difficultés respiratoires persistent.

Contact avec la peau : Retirer les vêtements contaminés. Lavez la zone affectée avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Consultez un médecin si une irritation/éruption cutanée se développe ou persiste.

STONETECH® Revitalizer® Nettoyant et protecteur prêt à l'emploi

Fiche de données de sécurité

Selon le Federal Register / Vol. 89, No. 98 / lundi 20 mai 2024 / Règles et règlements et selon le règlement sur les produits dangereux (15 décembre 2022).

Contact avec les yeux : Retirez les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer avec précaution à l'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenez des soins médicaux.

Ingestion: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenez des soins médicaux.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Généralités: Sensibilisation cutanée.

Inhalation: Une exposition prolongée peut provoquer une irritation.

Contact avec la peau: Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Contact avec les yeux: Peut provoquer une légère irritation des yeux.

Ingestion: L'ingestion peut provoquer des effets indésirables.

Symptômes chroniques : Une exposition répétée et prolongée peut provoquer une réaction allergique cutanée.

4.3. Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

En cas d'exposition ou d'inquiétude, consultez un médecin. Si un avis médical est nécessaire, garder à disposition le récipient ou l'étiquette du produit.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, brouillard, dioxyde de carbone (CO₂), mousse résistante à l'alcool ou produit chimique sec.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau puissant. L'utilisation d'un jet d'eau puissant peut propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers découlant de la substance ou du mélange

Risque d'incendie : Non considéré comme inflammable mais peut brûler à des températures élevées.

Risque d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

Réactivité: Aucune réaction dangereuse ne se produira dans des conditions normales.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution en cas d'incendie: Faites preuve de prudence lorsque vous combattez un incendie chimique.

Instructions de lutte contre l'incendie: Utiliser de l'eau pulvérisée ou du brouillard pour refroidir les conteneurs exposés.

Protection pendant la lutte contre l'incendie: Ne pas pénétrer dans la zone d'incendie sans équipement de protection approprié, y compris une protection respiratoire.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone (CO, CO₂). Oxydes d'azote. Oxydes de phosphore.

Autres informations: Ne laissez pas les eaux de ruissellement provenant de la lutte contre l'incendie pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

5.4. Référence à d'autres sections

Se référer à la section 9 pour les propriétés d'inflammabilité.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales: Éviter de respirer (vapeurs, brouillards, aérosols). Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

6.1.1. Pour le personnel non urgentiste

Équipement de protection: Utilisez un équipement de protection individuelle (EPI) approprié.

Procédures d'urgence : Évacuer le personnel inutile.

6.1.2. Pour le personnel d'urgence

Équipement de protection: Équipez l'équipe de nettoyage d'une protection appropriée.

Procédures d'urgence: Dès son arrivée sur les lieux, un premier intervenant doit reconnaître la présence de marchandises dangereuses, se protéger et protéger le public, sécuriser la zone et appeler à l'aide du personnel qualifié dès que les conditions le permettent. Aérer la zone.

6.2. Précautions environnementales

Empêcher l'accès aux égouts et aux eaux publiques. Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Pour le confinement : Contenir tout déversement avec des digues ou des absorbants pour empêcher la migration et la pénétration dans les égouts ou les cours d'eau.

Méthodes de nettoyage : Nettoyez immédiatement les déversements et éliminez les déchets en toute sécurité. Absorber et/ou contenir le déversement avec un matériau inerte. Transférer le matériau déversé dans un récipient approprié pour l'élimination. Contactez les autorités compétentes après un déversement.

STONETECH® Revitalizer® Nettoyant et protecteur prêt à l'emploi

Fiche de données de sécurité

Selon le Federal Register / Vol. 89, No. 98 / lundi 20 mai 2024 / Règles et règlements et selon le règlement sur les produits dangereux (15 décembre 2022).

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour les contrôles d'exposition et la protection individuelle et la section 13 pour les considérations d'élimination.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions pour une manipulation sans danger

Précautions pour une manipulation sans danger : Lavez-vous les mains et les autres zones exposées avec du savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumer et avant de quitter le travail. Éviter le contact prolongé avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs, brouillards, aérosols.

Mesures d'hygiène : Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux procédures de sécurité.

7.2. Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités

Mesures techniques : Se conformer à la réglementation en vigueur.

Conditions de stockage : Gardez le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit sec et frais. Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil, des températures extrêmement élevées ou basses et des matières incompatibles.

Matériaux incompatibles : Acides forts, bases fortes, oxydants forts.

7.3. Utilisations finales spécifiques

Nettoyant pour pierre naturelle et carrelage

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Pour les substances énumérées à la section 3 qui ne sont pas répertoriées ici, il n'existe aucune limite d'exposition établie par le fabricant, le fournisseur, l'importateur ou l'organisme consultatif approprié, notamment : l'ACGIH (TLV), l'AIHA (WEEL), le NIOSH (REL), l'OSHA (PEL) ou les gouvernements provinciaux canadiens.

8.2. Contrôles d'exposition

Contrôles techniques appropriés : Un équipement de lavage oculaire/corporel approprié doit être disponible à proximité de toute exposition potentielle. Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les espaces confinés. Assurez-vous que toutes les réglementations nationales/locales sont respectées.

Équipement de protection individuelle: Gants. Vêtements de protection. Lunettes de protection.



Matériaux pour vêtements de protection: Matériaux et tissus résistants aux produits chimiques.

Protection des mains: Portez des gants de protection.

Protection des yeux et du visage: Lunettes de sécurité chimique.

Protection de la peau et du corps: Porter des vêtements de protection appropriés.

Protection respiratoire: Si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation est ressentie, une protection respiratoire approuvée doit être portée. En cas de ventilation inadéquate, d'atmosphère pauvre en oxygène ou lorsque les niveaux d'exposition ne sont pas connus, porter une protection respiratoire approuvée.

Autres informations: Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

| | |
|---------------------------------|---------------------------------|
| État physique | : Liquide |
| Couleur | : Blanc |
| Odeur | : Agrumes ou pluie de printemps |
| Seuil olfactif | : Aucune donnée disponible |
| pH | : 7.8 |
| Taux d'évaporation | : Aucune donnée disponible |
| Point de fusion | : Aucune donnée disponible |
| Point de congélation | : Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition | : Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair | : Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation | : Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | : Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Non applicable |

STONETECH® Revitalizer® Nettoyant et protecteur prêt à l'emploi

Fiche de données de sécurité

Selon le Federal Register / Vol. 89, No. 98 / lundi 20 mai 2024 / Règles et règlements et selon le règlement sur les produits dangereux (15 décembre 2022).

| | |
|----------------------------------------|----------------------------|
| Limite inférieure d'inflammabilité | : Aucune donnée disponible |
| Limite supérieure d'inflammabilité | : Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur | : Aucune donnée disponible |
| Densité de vapeur relative à 20 °C | : 1.02 |
| Densité relative | : Aucune donnée disponible |
| Densité spécifique | : Aucune donnée disponible |
| Solubilité | : Eau : complète |
| Coefficient de partage : N-octanol/eau | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | : Aucune donnée disponible |
| Caractéristiques des particules | : Aucune donnée disponible |

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité:

Aucune réaction dangereuse ne se produira dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique:

Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir rubrique 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses, y compris celles associées à des situations d'urgence prévisibles:

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

10.4. Conditions à éviter:

Lumière directe du soleil, températures extrêmement élevées ou basses et matériaux incompatibles.

10.5. Matériaux incompatibles:

Acides forts, bases fortes, oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

La décomposition thermique peut produire : Oxydes de carbone (CO, CO₂). Oxydes d'azote. Oxydes de phosphore.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques - Produit

Voies d'exposition probables : Cutif, contact oculaire, inhalation, oral.

Toxicité aiguë (orale): Non classé.

Toxicité aiguë (cutanée): Non classé.

Toxicité aiguë (inhalation): Non classé.

Données DL50 et CL50 : Aucune information supplémentaire disponible

Corrosion/irritation cutanée : Non classé.

Lésions oculaires/irritation : Non classé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Mutagénicité des cellules germinales: Non classé.

Cancérogénicité: Non classé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Non classé.

Toxicité pour la reproduction: Non classé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Non classé.

Risque d'aspiration: Non classé.

Symptômes/blessures après inhalation: Une exposition prolongée peut provoquer une irritation.

Symptômes/blessures après contact cutané : Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Symptômes/blessures après contact avec les yeux: Peut provoquer une légère irritation des yeux.

Symptômes/blessures après ingestion: L'ingestion peut provoquer des effets indésirables.

Symptômes chroniques : Une exposition répétée et prolongée peut provoquer une réaction allergique cutanée.

11.2. Informations sur les effets toxicologiques - Ingrédients

Données DL50 et CL50:

| 2-pyridinethiol, 1-oxyde, sel de sodium (1:1) (3811-73-2) | |
|-----------------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| DL50 orale chez le rat | 1208 mg/kg |
| DL50 cutanée lapin | 1800 mg/kg (Source : ECHA_API) |
| CL50 Inhalation Rat | 1,08 mg/l/4 h (espèce : Sprague-Dawley) |

STONETECH® Revitalizer® Nettoyant et protecteur prêt à l'emploi

Fiche de données de sécurité

Selon le Federal Register / Vol. 89, No. 98 / lundi 20 mai 2024 / Règles et règlements et selon le règlement sur les produits dangereux (15 décembre 2022).

| | |
|---------------------------------------------------|-----------------------------|
| 3(2H)-Isothiazolone, 2-méthyl- (2682-20-4) | |
| DL50 orale chez le rat | 120 mg/kg (Source : EU_CLH) |
| DL50 cutanée lapin | 242 mg/kg |
| CL50 Inhalation Rat | 0,11 mg/l/4h |

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écologie - Généralités : Toxique pour la vie aquatique. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

| | |
|------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| 2-pyridinethiol, 1-oxyde, sel de sodium (1:1) (3811-73-2) | |
| CL50 Poisson | 0.00767 mg/l |
| EC50 Crustacés | 0,022 mg/l (Durée d'exposition : 48 h - Espèce : puce d'eau) |
| NOEC Algues chroniques | 0,033 mg/l |

12.2. Persistance et dégradabilité

| | |
|------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| STONETECH® Revitalizer® Nettoyant et protecteur prêt à l'emploi | |
| Persistance et dégradabilité | Peut entraîner des effets néfastes à long terme sur l'environnement. |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

| | |
|------------------------------------------------------------------------|-------------|
| STONETECH® Revitalizer® Nettoyant et protecteur prêt à l'emploi | |
| Potentiel de bioaccumulation | Non établi. |

| | |
|------------------------------------------------------------------|------------------------|
| 2-pyridinethiol, 1-oxyde, sel de sodium (1:1) (3811-73-2) | |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) | -2,38 à 20 °C (à pH 7) |
| 3(2H)-Isothiazolone, 2-méthyl- (2682-20-4) | |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) | -0,26 à 20 °C (à pH 5) |

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible

12.5. Autres effets indésirables

Autres informations : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales, territoriales, provinciales et internationales.

Écologie - Déchets : Ce matériau est dangereux pour l'environnement aquatique. Tenir hors des égouts et des cours d'eau. Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les descriptions d'expédition mentionnées ici ont été préparées conformément à certaines hypothèses au moment de la rédaction de la FDS et peuvent varier en fonction d'un certain nombre de variables qui peuvent ou non être connues au moment de la publication de la FDS.

14.1. Conformément au DOT

Non réglementé pour le transport

14.2. Conforme à l'IMDG

Non réglementé pour le transport

14.3. Conformément à l'IATA

Non réglementé pour le transport

14.4. Conformément au TMD

Non réglementé pour le transport

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations fédérales américaines

| | |
|------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| STONETECH® Revitalizer® Nettoyant et protecteur prêt à l'emploi | |
| Classes de dangers des sections 311/312 de la SARA | Danger pour la santé - Sensibilisation respiratoire ou cutanée |

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| 2-pyridinethiol, 1-oxyde, sel de sodium (1:1) (3811-73-2) | |
| Inscrit à l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis - Statut : Actif | |

STONETECH® Revitalizer® Nettoyant et protecteur prêt à l'emploi

Fiche de données de sécurité

Selon le Federal Register / Vol. 89, No. 98 / lundi 20 mai 2024 / Règles et règlements et selon le règlement sur les produits dangereux (15 décembre 2022).

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 3(2H)-Isothiazolone, 2-méthyl- (2682-20-4) | |
| Inscrit à l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis - Statut : Actif | |
| Drapeau réglementaire EPA TSCA | PMN - indique une substance PMN commencée. SP - indique une substance identifiée dans une proposition de règle relative aux nouvelles utilisations importantes. |

| |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tristyrylphénol éthoxylé |
| Inscrit à l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis - Statut : Actif |

15.2. Réglementations des États américains

Ni ce produit ni ses composants chimiques n'apparaissent sur les listes des États américains, ou leurs composants chimiques ne doivent pas être divulgués.

15.3. Réglementation canadienne

| |
|------------------------------------------------------------------|
| 2-pyridinethiol, 1-oxyde, sel de sodium (1:1) (3811-73-2) |
| Inscrit sur la LIS (Liste intérieure des substances) du Canada |

| |
|----------------------------------------------------------------|
| 3(2H)-Isothiazolone, 2-méthyl- (2682-20-4) |
| Inscrit sur la LIS (Liste intérieure des substances) du Canada |

| |
|----------------------------------------------------------------|
| Tristyrylphénol éthoxylé |
| Inscrit sur la LIS (Liste intérieure des substances) du Canada |

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION OU DE DERNIÈRE RÉVISION

Date de préparation ou de dernière révision : 20/08/2025

Autres informations : Ce document a été préparé conformément aux exigences de la FDS de la norme OSHA sur la communication des renseignements sur les matières dangereuses 29 CFR 1910.1200 et du Règlement sur les produits dangereux (RPD) du Canada SOR/2022-272.

| Phrases du texte intégral du SGH : | |
|------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| H301 | Toxique en cas d'ingestion |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion |
| H311 | Toxique au contact de la peau |
| H312 | Nocif en cas de contact avec la peau |
| H314 | Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires |
| H315 | Provoque une irritation cutanée |
| H317 | Peut provoquer une réaction allergique cutanée |
| H318 | Provoque de graves lésions oculaires |
| H319 | Provoque une grave irritation des yeux |
| H330 | Mortel en cas d'inhalation |
| H332 | Nocif en cas d'inhalation |
| H335 | Peut provoquer une irritation des voies respiratoires |
| H400 | Très toxique pour la vie aquatique |
| H401 | Toxique pour la vie aquatique |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme |
| H411 | Toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme |
| H412 | Nocif pour la vie aquatique, entraîne des effets à long terme |

Glossaire des abréviations des sources de données

ATSDR : Agence pour le registre des substances toxiques et des maladies (Département de la Santé et des Services sociaux des États-Unis)
AU_WES : Australie WES
CHEMVIEW : ChemView (Agence américaine de protection de l'environnement)
EC_RAR : Rapport d'évaluation du renouvellement de la Commission européenne
EC_SCOEL : Comité scientifique de la Commission européenne en matière de limites d'exposition professionnelle
ECETOC : Rapports du Centre européen d'écotoxicologie et de toxicologie des produits chimiques

FOOD_JOURN : Journal de recherche alimentaire (1956)
CIRC : Centre international de recherche sur le cancer
IDLH : Profils de valeurs de danger immédiat pour la vie ou la santé de l'Institut national pour la santé et la sécurité au travail
IUCLID : Base de données internationale uniforme d'informations chimiques
JAPON_SGH : Base de classification des données du SGH japonais
JP_J-CHECK : J-Check japonais
KR_NIER : Évaluation de l'Institut national sud-coréen de recherche environnementale
NICNAS : Système national australien de notification et d'évaluation

STONETECH® Revitalizer® Nettoyant et protecteur prêt à l'emploi

Fiche de données de sécurité

Selon le Federal Register / Vol. 89, No. 98 / lundi 20 mai 2024 / Règles et règlements et selon le règlement sur les produits dangereux (15 décembre 2022).

ECHA_API : API de l'Agence européenne des produits chimiques
ECHA_RAC : Comité d'évaluation des risques de l'ECHA
EFSA : Autorité européenne de sécurité des aliments
EPA : Agence américaine de protection de l'environnement
EPA_AEGL : Niveaux d'exposition aiguë recommandés (Agence américaine de protection de l'environnement)
EPA_FIFRA : Décision d'éligibilité à la réhomologation en vertu de la loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides (Agence américaine de protection de l'environnement)
EPA_HPVS : Produits chimiques à volume de production élevé (Agence américaine de protection de l'environnement)
EPA_TRED : Évaluation des risques pour la décision d'admissibilité à la réévaluation de la tolérance (Agence américaine de protection de l'environnement)
EU_CLH : Proposition de classification et d'étiquetage harmonisés de l'Union européenne
EU_RAR : Rapport d'évaluation des risques de l'Union européenne

des produits chimiques industriels
NIOSH : Institut national pour la santé et la sécurité au travail (Département américain de la Santé et des Services sociaux)
NLM_CIP : base de données ChemID plus de la Bibliothèque nationale de médecine
NLM_HSDDB : Banque de données sur les substances dangereuses de la Bibliothèque nationale de médecine
NLM_PUBMED : base de données PubMed de la Bibliothèque nationale de médecine
NTP : Programme national de toxicologie
NZ_CCID : Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques de Nouvelle-Zélande
OECD_EHSP : Publication sur l'environnement, la santé et la sécurité (Organisation de coopération et de développement économiques)
OECD_SIDS : Ensembles de données d'information sur le dépistage (Organisation de coopération et de développement économiques)
OMS : Organisation mondiale de la santé

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et sont destinées à décrire le produit uniquement à des fins de respect des exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Elle ne doit donc pas être interprétée comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

NA SGH SDS 2024 (Canada, États-Unis)